



## Debat contradictoire

-----  
Par ak974

Bonjour,

Voilà , le 13 Janvier 2023 je suis entrée en prison pour cambriolage j'ai pris 12 mois dont 6 mois ferme 6 mois surcis et d'un surcis probatoire de 2 ans , j'ai fait 4 mois de prison je suis sorti le 04 mai 2023 et et 1 mois après le 18 juin je me suis battu et menacer avec arme du coup j'ai etait arrêté et enmener au bureau du procureur j'ai pris 10 mois ferme aménageable j'ai demander le bracelet donc j'ai eu une convocation de debat contradictoire aujourd'hui je suis y aller .. le JAP m'a dit pour le bracelet le procureur n'est pas d'accord par rapport a mes 2 ans surcis probatoire que j'ai pas respecté a ma sortie de prison ( pas commette de nouvelle infraction) du coup il m'ont dit peut être qu'il vont revoqué un surcis partielle .. ça veut dire quoi svp ? et est ce que j'ai un risque d'aller en prison ? et si je risque d'aller en prison est ce que un travaille me sauvera ? veuillez m'éclaircir sur le sujet svp merci